



Adaptation à l'emploi pour les infirmiers affectés en bloc opératoire en chirurgie viscérale « niveau 2 »

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au développement des compétences d'IDE de bloc opératoire en chirurgie viscérale
- Acquérir les principes généraux de l'instrumentation et l'aide opératoire en chirurgie viscérale

PUBLIC CONCERNE

- Infirmiers diplômés d'Etat ayant suivi la formation d'adaptation à l'emploi IDE au bloc opératoire niveau 1

CONTENU DE LA FORMATION

- Installations et postures chirurgicales spécifiques en chirurgie viscérale
- Préparation cutanée de l'opéré en chirurgie viscérale
- Dispositifs médicaux spécifiques en chirurgie viscérale
- Vidéo chirurgie
- Principes généraux en instrumentation et en aide-opératoire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travaux pratiques
- Analyse de situations

INTERVENANTS

- IBODE exerçant en chirurgie viscérale
- Praticien qualifié en chirurgie viscérale
- Laboratoires
- Formateur cadre de santé IBODE - EIBO Saint Martin

LIEU

- En inter-établissements à l'EIBO Saint-Martin

DUREE ET DATES DES SESSIONS

- 1 jour soit 7 heures
- 1^{ère} session: 27 mai 2010
- 2^{ème} session : 15 décembre 2010

COÛT

- 670 euros par personne
- Tarif préférentiel pour les deux journées de formation du niveau 2 en chirurgie ostéoarticulaire et viscérale: 26 et 27 mai 2010 ou 14 et 15 décembre 2010 - 1200 euros par personne



RENSEIGNEMENTS - CONDITIONS GENERALES

MODALITES DES SESSIONS

Sur votre demande, toutes les formations peuvent être adaptées au contexte de votre établissement et organisées en intra si le nombre de stagiaires est suffisant.

INSCRIPTION - ANNULATION - DESISTEMENT

- Adresser votre inscription de préférence au moins un mois avant le début du stage

- Pour tout renseignement complémentaire joindre :
 - le secrétariat : 04.76.49.01.63
 - par mail : ifsi@ifsi-st-martin.com
 - consulter notre site : www.ifi-st-martin.com

- Si le nombre d'inscriptions est insuffisant l'Institut Saint-Martin se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session à la date prévue. L'Institut en informe le stagiaire. Les sommes versées, le cas échéant, seront remboursées intégralement. Aucune indemnité ne sera versée au participant.

- Tout désistement devra être signalé 15 jours avant le démarrage du stage. A défaut, l'Institut Saint-Martin sera en droit de retenir ou de réclamer à l'établissement ou au stagiaire 20 % du coût de la formation à titre de dédit.

- Après réception de votre demande d'inscription, l'Institut Saint-Martin adresse :
 - . Une confirmation d'inscription et la convention de formation
 - . Une convocation pour les candidats

DATES

Toutes les dates mentionnées dans ce catalogue sont indiquées sous réserve de modifications.

HORAIRES

Les formations inter-établissements commencent généralement à partir de 8 h 30 et se terminent vers 17 h

LIEUX DE FORMATION

- Les formations inter-établissements sont organisées dans nos locaux à l'IFSI ou à l'EIBO.
- Toutes les formations intra sont organisées à l'initiative et sous contrôle du commanditaire de la formation.

INSTITUT SAINT-MARTIN

Association Hospitalière Dauphinoise Saint-Martin

Organisme de formation à but non lucratif agréé par le Ministère de la Santé et des Sports

Subventionné par le Conseil Régional Rhône-Alpes

CCP Grenoble 459 28E - Siret 779 554 898 000 22

N° Agrément : 82.38.00057.38

Tél : 04.76.49.01.63 - Fax : 04.76.84.01.78



FORMATION CONTINUE 2010
Préinscription et demande de convention pour l'employeur

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

.....

.....

☎ tél. fixe :

☎ tél. portable.....

☎ Courriel :

EMPLOYEUR ou ADRESSE PROFESSIONNELLE

.....

.....

.....

☎ tél. :

Fonction actuelle

Secteur d'activité

.....

Je souhaite me pré-inscrire à la formation :

.....

.....

Session :

.....

.....

Frais de formation pris en charge par :

l'employeur

par vous même

Date : Signature :